

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-51012 Collodi (PT), via Benvenuto Pasquinelli 6 - Tél. 0039 0572 429613

XXXIème Assemblée générale ordinaire

La Société Européenne de Culture a tenu sa XXXIème Assemblée générale ordinaire à Florence, aux Archives Historiques de l'Union Européenne de l'Institut Universitaire Européen, qui depuis 2016 ont accueilli ses Archives historiques. Par la voix de son Président, la Société a exprimé le sentiment de reconnaissance de tous pour cette hospitalité et pour les mots de bienvenue réservés aux membres de la Société par le Secrétaire général de l'Institut Universitaire Européen, M. l'Ambassadeur Vincenzo Grassi.

L'Assemblée s'est penchée sur les diverses questions qui touchent à l'organisation et à l'activité de la Société dans cette période de transition ouverte par le déménagement du siège à Collodi en 2016, qui devrait se conclure en 2019.

Siège : la Fondazione nazionale « Carlo Collodi » a signé l'acte d'achat définitif de « Casa Balducci », dans le village de Collodi, destinée à devenir – après rénovation – la « Maison de la SEC » avec la bibliothèque de la SEC confiée aux soins de la Fondation, le siège de la SEC et quelques chambres d'hôtellerie. Le petit théâtre (60 places) proche de la maison, a été également acquis. Les deux unités devraient être rattachées de façon à constituer un ensemble.

« Comprendre ». Le 1^{er} numéro de la 3^{ème} série de « Comprendre » a été distribué aux membres présents. Il contient essentiellement une reprise de textes parus dans la 1^{ère} série de « Comprendre » et est conçu comme un hommage au passé, alors que les prochains numéros contiendront : les textes de la journée sur le « Denkraum Europa » (Berlin, mai 2017, organisée par des membres néerlandais et allemands, à paraître en janvier 2018) et les textes du Colloque de Pistoia (à paraître en février 2018). La revue sera mise en ligne, mais un petit tirage sur papier est toutefois aussi prévu. Les membres peuvent demander le volume en s'adressant au Secrétariat. Les Centres sont priés de demander un envoi cumulatif pour tous leurs membres. La revue aura 3 numéros par an. La dépense, qui s'élève à 2000 euros environ par année, sera couverte par la SEC internationale.

Site. Le site internet de la SEC a été remodelé et ouvert au cours de l'été 2017. Aujourd'hui, le problème est de l'animer par des textes et des interventions, mais également de trouver la personne qui matériellement puisse monter les textes et les mettre en ligne.

Secrétariat général international. Actuellement on peut dire que le Secrétariat est pratiquement inexistant, non seulement parce que tous les documents sont encore dans des cartons depuis le déménagement, mais surtout parce que la pièce mise à la disposition de la SEC par la Fondation Collodi ne peut être utilisée régulièrement par le Secrétaire général international qui travaille bénévolement sans aide aucune et réside à Venise. Les contacts sont maintenus par le SGI, alors que la Fondation Collodi s'occupe des aspects administratifs. L'avenir du Secrétariat général international, du personnel rémunéré dont il a besoin, de son rôle moteur pour la SEC a été l'objet d'un débat très vif, qui s'est conclu par l'exhortation du Président, adressée aux Centres et aux membres en général, de songer à une solution.

Prochaines échéances. A part la parution des numéros de « Comprendre », le Président et le Vice-Président ont invité les Centres et les membres à s'occuper des prochaines échéances. Le Président a notamment invité le Centre français à organiser une réunion du Conseil exécutif en 2018 à Strasbourg, le Centre néerlandais à relancer le « Prix SEC de politique de la culture » en 2019, le Centre russe à préparer une rencontre sur le « dialogue multiculturel ».

Elections. Le Conseil exécutif a accepté l'adhésion de nouveaux membres de Grèce, Italie, FYROM, Pologne, Suisse et pris acte avec regret de la démission d'Arrigo Levi (premier Vice-Président jusqu'en 2015) et de Giuseppe Galasso (ancien Président, Directeur de « Comprendre » jusqu'en 2015). L'Assemblée générale a pris également acte du désir de Diego Valadés de quitter la charge de Vice-Président international et élu Michael Schäfer Vice-Président international. La composition du Conseil exécutif a été mise à jour et complétée par l'élection du nouveau conseiller polonais Tomasz Kozłowski.

Révision des Statuts de la SEC. Suite à une demande du Président du Centre néerlandais, Antje von Graevenitz, de consentir à la création aux Pays-Bas d'une association ou fondation d'Amis de la Société Européenne de Culture – comme prévu à l'art. 28 des Statuts actuellement en vigueur – pour soutenir matériellement l'activité du Centre néerlandais, l'Assemblée générale a accepté à l'unanimité la proposition du Président de la SEC qui a relancé le besoin et l'urgence de procéder à une révision des Statuts de la SEC sur ce point, afin de permettre à chaque Centre national d'acquérir son autonomie, juridique et administrative, tout en maintenant le cadre de coopération et de solidarité internationale qui est propre de la SEC. Par conséquent, l'Assemblée a procédé à la nomination d'un groupe de travail – dans les personnes des Présidents des Centres néerlandais et français, du Trésorier du Centre suisse, du Président et du Secrétaire général international de la SEC – chargé de procéder à ce but à un examen des Statuts de la SEC d'ici la fin de février 2018. Une fois le projet des nouveaux Statuts acquis, une concertation entre tous les membres de la SEC suivra, en vue d'une Assemblée générale extraordinaire.



SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-51012 Collodi (PT), via Benvenuto Pasquinelli 6 - Tél. 0039 0572 429613

Fondateur
UMBERTO CAMPAGNOLO

Président d'honneur
VINCENZO CAPPELLETTI

Président
UMBERTO MARGIOTTA

Premier Vice-Président
PIER FRANCESCO BERNACCHI

Vice-Présidents
MANUELA CERNAT
ALEXANDRE KOURIAVISEV
MICHAEL SCHÄFER
LE MAIRE DE VENISE

Secrétaire général international
COSIMA CAMPAGNOLO

XXXI^e Assemblée générale ordinaire Document final

Ce sont les villes italiennes de Pistoie et de Florence qui ont accueilli cette année la 31^{ème} Assemblée générale de la Société Européenne de Culture. A Pistoie, près le Palais communal, splendide construction remontant au XIV^e siècle, s'est tenu le colloque ouvert au public sur le thème *L'esprit de la démocratie. Repenser les racines pour les enjeux futurs de l'Europe.* A Florence, la Société a été chaleureusement reçue par les Archives Historiques de l'Union Européenne dans le siège magnifique de Villa Salviati, où sont déposées depuis 2016 les Archives de la Société.

Le colloque visait – ainsi que le disait le Président de la Société dans sa présentation – à « scruter la manière dont les pouvoirs publics, mais aussi la société civile, affichent dans leurs actions et discours ce qui légitime la mise en œuvre d'une politique de la culture... à réfléchir sur la façon dont ce discours mobilise, ou non, des références à la démocratie » afin que la Société ait « la possibilité d'être un acteur de réflexion et d'orientation sur la scène internationale, c'est-à-dire un créateur de tendances ».

Partant de la démocratie en tant que forme et « méthode » de gouvernement jugée la plus souhaitable pour l'humanité, afin de garantir son épanouissement dans la liberté et dans le respect de chacun, les intervenants ont mis en lumière les limites et les lacunes que l'on enregistre aujourd'hui dans sa réalisation. Si dans certains pays l'acceptation formelle de la démocratie ne paraît pas s'accompagner de sa concrète réalisation et le risque d'un « retour en arrière » semble toujours aux aguets, dans d'autres pays, tels les européens, la tradition démocratique est soumise à de nouvelles épreuves, qui en termes positifs se traduisent par une évolution inévitable, voire désirable, mais en termes négatifs représentent de nouveaux défis: la crise du rapport entre démocratie participative et démocratie représentative ; la crise du modèle de la démocratie libérale, appelée à conjuguer la participation de tous à la liberté et à éviter que la démocratie finisse par agir contre elle-même ; la primauté de l'*Homo economicus* sur toute autre dimension humaine ; la confusion entre la lutte contre la discrimination et le niveling vers le bas de la société ; l'usage indiscriminé de l'internet, en soi instrument formidable et désormais certainement incontournable, etc.

Devant un panorama aussi complexe, non sans se rattacher aux travaux déjà consacrés par la Société au thème spécifique de la démocratie (v. le volume 33/34, 1969, avec l'enquête « Démocratie et culture » et la session du Conseil Exécutif, Gressoney 2001, sur le thème « L'exigence de démocratie comme critère de légitimation internationale et comme facteur de paix »), l'actualité de la politique de la culture, en tant qu'instrument de réflexion et d'action a été fortement soulignée au cours des travaux, notamment face au clivage entre la société civile et la politique qui semble prendre des proportions inquiétantes, échappant à tout contrôle. Le dialogue comme source de solidarité, la prise de conscience des phénomènes qui nous entourent, la tension positive vers un dépassement de la crise qui sont le fondement de la politique de la culture sont aujourd'hui aussi nécessaires que jadis. Il s'agit de travailler sur l'analyse, de cultiver l'espérance, et de conduire une action empreinte de responsabilité.